

salaire, le défaut de payer un salaire exigible et le fait d'imposer ou de tolérer des conditions de travail non sécuritaires.

#### 7.2.4 Cessation d'une relation de travail personnelle

La LFT permet de mettre fin à une relation de travail sans que l'autre partie puisse en être tenue responsable dans certaines conditions dont :

- un accord mutuel des parties;
- le décès de l'employé;
- des circonstances limitées, la fin d'un emploi précis; et
- l'incapacité physique ou mentale ou le handicap de l'employé.

#### 7.2.5 Les employés de «confiance»

La LFT crée une catégorie spéciale d'employés pour les gestionnaires en général et les autres employés, les *«trabajadores de confianza»* qui occupent des postes de confiance. Les employeurs ne sont pas tenus de réintégrer ces *trabajadores de confianza* comme indiqué en 7.2.1. Ces employés peuvent se syndiquer, mais ils doivent appartenir à un syndicat distinct de celui des autres employés.

On estimera qu'un employé appartient à la catégorie des *trabajadores de confianza* sur la foi de ses fonctions réelles et non pas de son titre. La LFT définit de façon générique les fonctions de «confiance» comme celles de *«dirección, inspección, vigilancia y fiscalización»*, direction, inspection, surveillance et supervision et celles qui concernent les questions personnelles du propriétaire de la société.

#### 7.2.6 Prime d'ancienneté

La prime d'ancienneté mentionnée en 7.2.1 ci-dessus, est égale à douze jours de salaire (limitée à deux fois le salaire minimum) par année de services rendus et doit être versée à tous les employés qui :

- quittent volontairement leur emploi après quinze ans d'emploi;
- quittent leur emploi en ayant une «justification»;
- sont licenciés par l'employeur sans «justification»; ou
- décèdent pendant qu'ils sont employés, auquel cas leurs héritiers reçoivent la prime d'ancienneté.